NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212002 - Écozone du Forez

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
A (ZPS)

1.2 Code du site
FR8212002

1.3 Appellation du site
Écozone du Forez

1.4 Date de compilation
30/04/2002

1.5 Date d'actualisation
17/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,20611°

Latitude : 45,71083°

2.2 Superficie totale

389 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42041	CHAMBEON
42094	FEURS
42130	MAGNEUX-HAUTE-RIVE
42135	MARCLOPT
42251	SAINT-LAURENT-LA-CONCHE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	R	M	D			
B	A098	*Falco columbarius*	w			i	R	M	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	w	1	2	i	R	M	D			
B	A123	*Gallinula chloropus*	w	20	30	i	C	G	D			
B	A123	*Gallinula chloropus*	r	5	10	p	C	G	D			
B	A125	*Fulica atra*	w	200	500	i	C	G	D			
B	A125	*Fulica atra*	r	15	20	p	C	G	D			
B	A127	*Grus grus*	c			i	P	DD	D			
B	A131	*Himantopus himantopus*	r	4	18	p	P	M	C	B	C	C

B	A140	*Pluvialis apricaria*	c			i	P	DD	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	w	100	200	i	C	G	D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	w	10	20	i	R	M	D			
B	A160	*Numenius arquata*	c			i	P	DD	D			
B	A166	*Tringa glareola*	c			i	P	DD	D			
B	A176	*Larus melanocephalus*	r	1	2	p	P	M	D			
B	A179	*Larus ridibundus*	w	40	80	i	C	G	D			
B	A179	*Larus ridibundus*	r	20	40	p	C	G	D			
B	A182	*Larus canus*	r	1	1	p	P	M	D			
B	A182	*Larus canus*	c	0	5	i	R	M	D			
B	A183	*Larus fuscus*	c	0	5	i	C	M	D			
B	A193	*Sterna hirundo*	r	5	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	P	M	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	p	4	5	p	C	G	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	2	3	p	P	M	C	B	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	3	p	P	M	D			
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	w	900	900	i	P	M	C	B	C	B
B	A734	*Chlidonias hybrida*	c			i	P	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	w	50	100	i	C	M	D			
B	A855	*Mareca penelope*	w	10	40	i	P	M	C	B	C	C
B	A857	*Spatula clypeata*	w	100	400	i	C	G	C	B	C	B
B	A857	*Spatula clypeata*	r	1	2	p	P	M	D			
B	A861	*Calidris pugnax*	c			i	C	M	D			

B	A889	Mareca strepera	w	200	600	i	C	M	C	B	C	C
B	A889	Mareca strepera	r	10	45	p	C	M	C	B	C	C
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	15	30	p	C	G	C	B	C	B
B	A026	Egretta garzetta	c	70	80	i	P	M	C	B	C	C
B	A029	Ardea purpurea	r	1	2	p	R	M	D			
B	A029	Ardea purpurea	c	1	5	i	P	G	D			
B	A031	Ciconia ciconia	c			i	P	M	D			
B	A052	Anas crecca	w	50	300	i	C	M	C	B	C	C
B	A053	Anas platyrhynchos	w	2500	3000	i	C	G	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	r	15	20	p	C	G	D			
B	A054	Anas acuta	w	10	20	i	R	G	D			
B	A058	Netta rufina	w	20	40	i	C	G	B	C	B	B
B	A058	Netta rufina	r	5	10	p	C	G	B	C	B	B
B	A059	Aythya ferina	w	20	50	i	C	G	D			
B	A059	Aythya ferina	r	6	16	p	P	M	C	B	C	C
B	A061	Aythya fuligula	w	20	30	i	C	G	D			
B	A061	Aythya fuligula	r	1	3	p	P	M	D			
B	A072	Pernis apivorus	r	1	2	p	C	G	D			
B	A073	Milvus migrans	r	2	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A074	Milvus milvus	c			i	R	M	D			
B	A081	Circus aeruginosus	w	0	1	p	R	G	D			
B	A081	Circus aeruginosus	r	1	1	p	P	M	D			
B	A082	Circus cyaneus	w			i	P	DD	D			

B	A082	*Circus cyaneus*	c			i	C	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Turdus pilaris*				C					X	
B		*Turdus philomelos*				C					X	
B		*Turdus iliacus*				R					X	
B		*Larus michahellis*	5	10	i	C					X	
P		*Lindernia palustris*				P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	40 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	34 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Situé au centre du département de la Loire, la Plaine du Forez est une zone humide d'importance internationale, avec ses 300 étangs et le fleuve Loire qui la traverse. Le secteur concerné de l'Ecozone du Forez qui inclut l'Ecopôle du Forez, centre de découverte pour le public, correspond au cours et aux rives de la Loire de Marclopt au sud à Feurs situé plus au nord (dans le département de la Loire).

Vulnérabilité
: Le site et sa périphérie sont le siège d'activités humaines diverses, qui peuvent éventuellement influer sur les objectifs de conservation de cette zone de protection spéciale. La gestion de cette zone prendra en compte ces activités humaines pour autant qu'elles aient un effet significatif sur l'évolution des milieux et des espèces.

4.2 Qualité et importance

Ce site est caractérisé par une grande diversité d'habitats, puisque tous les milieux liés à la Loire rencontrés dans le département sont ici représentés : fleuve Loire et affluents, îlots actifs, îles, grèves, bancs de sable et galets, gourds et bras secondaires, gravières, roselières, prairies, friches et boisements.
En liaison avec cette forte hétérogénéité de milieux favorables, la capacité d'accueil pour la faune et la flore est très importante. Il en résulte une grande biodiversité et la présence d'espèces végétales et animales remarquables.

Certaines espèces d'oiseaux fréquentent le site régulièrement en période de nidification (Aigrette garzette, Héron pourpré, Guifette moustac) comme zone de "chasse", mais ne nichent pas sur le site lui-même. Le Héron pourpré est présent sur le site avant et après la nidification.

Par contre le Bihoreau gris s'y reproduit régulièrement (une trentaine de couples).
L'Echasse blanche et la Sterne pierregarin s'y reproduisent en petit nombre, de même que quelques espèces d'anatidés (Canard chipeau, Nette rousse et Sarcelle d'été) et de rapaces (Bondrée apivore, Milan noir). On note au moins 5 couples de Martin pêcheur d'Europe, cependant on n'observe plus de couples de Pie-grièche écorcheur.

Ce site sert également d'étape migratoire et de zone d'hivernage pour plusieurs espèces de rapaces, limicoles, laridés, échassiers, ...

L'Ecozone est l'un des plus importants sites de suivi STOC (Suivi temporaire d'oiseaux communs). Cette opération de suivi est menée, en partenariat avec le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), depuis 1989.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	K01.03	Assèchement		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	D04.01	Aéroports		I
L	G05.04	Vandalisme		I
L	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	A08	Fertilisation		O
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
M	F02.03	Pêche de loisirs		O
M	F03.01	Chasse		O
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	K01.02	Envasement		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	3 %
Propriété d'une association, groupement ou société	24 %
Domaine privé départemental	1 %

Domaine public fluvial	72 %

4.5 Documentation

1987 - FRAPNA Loire, ENCEM - Etude de faisabilité de réaménagement de carrière en secteurs d'études scientifiques et d'observation pédagogique - Etude taxe parafiscale sur les granulats. 113 pages.
1992 - DECELLE Sebastien / FRAPNA LOIRE - Dénombrement de l'avifaune en migration et de l'avifaune nicheuse au printemps 1992 pour la comparaison de deux zones de statuts différents, Rapport de stage de BTA Gestion faune sauvage - 37p.
1993 - JUILLARD Boris, ANDRE Régis - STOC, protocole, mise en place - in "Rémiges" n°2 - CORA Loire.
1995 - JULLIARD B. - Etude de la population des grands cormorans de l'Ecopôle du Forez - FRAPNA Loire - Conseil Régional Rhône-Alpes.
1995 - JULLIARD B./FRAPNA Loire/CORA Loire - Les oiseaux hivernant sur l'Ecozone du Forez - FRAPNA Loire.
1995 - JULLIARD B./FRAPNA Loire/CORA Loire - Les oiseaux nichant sur les bords de la Loire dans l'Ecozone du Forez - FRAPNA Loire.
1995 - ULMER André / FRAPNA LOIRE - Réflexions et synthèse des données sur les dates de départ, de passage et d'arrivée lors de la migration prénuptiale sur les espèces classées gibier d'eau et de passage dans le département de la Loire - "Rémiges" n°3 - CORA Loire.
1996 - BONIN P. / FRAPNA LOIRE - Chronique de l'hivernage des oiseaux d'eau et rapaces - 12p.
1996 - BUTIN L. / FRAPNA Loire / CEFE-CNRS - La Mouette rieuse en Forez... Evaluation de la capacité des étangs de l'Ecopôle du Forez à accueillir une colonie de Mouettes rieuses, essai d'implantation d'une colonie par la pause de leurres sur les étangs et suivi des réactions, COA - 158p.
1996 - CESAME/FRAPNA Loire - Plan de gestion des milieux naturels, Ecopôle/Ecozone du Forez, rapport intermédiaire - Région Rhône-Alpes. Département de la Loire. DIREN Rhône-Alpes. FRAPNA Loire.
1996 - JULLIARD B. - Synthèse ornithologique de l'Ecopôle du Forez (de l'origine à 1995) - CORA Loire.
1997 - ULMER A. - Ecopôle du Forez, Expertise écologique - FRAPNA Loire / Comité National de la Charte. 98 pages.
1999 - ECOSPHERE/FRAPNA Loire - Le patrimoine écologique des zones humides issues de l'exploitation des carrières (synthèse des 17 sites) - Comité National de la Charte - 120 pages.
1999 - RIMBERT P. / LPO Loire - Les oiseaux de la Loire, Inventaires, statuts, état des connaissances - 192p.
1999 - ULMER A - Ecopôle du Forez, suivi scientifique 1998, bilan - FRAPNA Loire, Ecopôle du Forez - 68 pages plus annexes.
2000 - DESMEURES M. / FRAPNA LOIRE - Suivi de l'avifaune hivernante sur l'Ecopôle du Forez, campagne 1999/2000, Rapport de stage d'IUT Génie de l'Environnement de Saint Etienne - 63p.
2001 - FERRY Hélène / FRAPNA Loire - Suivi et valorisation de la nidification des oiseaux d'eau sur l'Ecopôle du Forez - Rapport de stage de BTSA Gestion et Protection de la Nature.
2001 - FRAPNA LOIRE - Compte rendu quinquennal du plan de gestion Ecozone du Forez 1997/2001 - 89p.
2001 - THOUILLEUX Pierric / FRAPNA LOIRE - Création d'un site de nidification à végétation aquatique flottante pour la Guifette moustac - Rapport de stage de BTSA Gestion et Protection de la Nature - 46p.
2002 - GUILLERMONT Yvan / FRAPNA LOIRE - Les oiseaux d'eau nicheurs 2002 - Rapport de stage d'IUT Génie de l'Environnement de Saint Etienne - 29p.
2003 - CESAME Geo Scop/FRAPNA Loire - Bilan et synthèse du plan de gestion 1997-2001.
2003 - CESAME Geo Scop/FRAPNA Loire - Objectifs, opérations et plan de travail du Plan pluriannuel d'actions 2003-2008.
2003 - THEVENET Julien / FRAPNA LOIRE - La boucle de Marclopt : état des lieux et propositions de gestion - Rapport de stage de DESS Restauration des Milieux Aquatiques Continentaux, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand - 42p.
2005 - CORBIN Diane, ULMER André (FRAPNA LOIRE) - Site de Fonds Fenouillet (Feurs, 42), expertise écologique de la gravière G5 - Communauté de Communes de Feurs en Forez - 30p.
2006 - FRAPNA LOIRE - Rapport d'activité 2003, Ecopôle/Ecozone du Forez - Plan Pluriannuel d'Actions 2003-2008 - 101p.
2006 - FRAPNA LOIRE - Rapport d'activité 2004, Ecopôle/Ecozone du Forez - Plan Pluriannuel d'Actions 2003-2008 - 59p.
2007 - LPO Loire - Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante sur l'Ecopôle et l'Ecozone du Forez saison 2006-2007.
2007 - FRAPNA LOIRE - Rapport d'activité 2005, Ecopôle/Ecozone du Forez - Plan Pluriannuel d'Actions 2003-2008 - 85p.
2007 - FRAPNA LOIRE - Rapport d'activité 2006, Ecopôle/Ecozone du Forez - Plan Pluriannuel d'Actions 2003-2008 - 79p.
2007 - LPO Loire - Suivi des oiseaux nicheurs de l'Ecopôle et de l'Ecozone du Forez au cours de l'année 2007 (Anatidés, rallidés, grèbes et limicoles).
2008 - LPO Loire - Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante sur l'Ecopôle et l'Ecozone du Forez saison 2007-2008.
2008 - ECOSPHERE - Plan Pluriannuel d'Actions de l'Ecopôle/Ecozone du Forez (2009-2013).
2008 - FRAPNA LOIRE - Rapport d'activité 2007, Ecopôle/Ecozone du Forez - Plan Pluriannuel d'Actions 2003-2008 - 99p.
2008 - FRAPNA LOIRE - Synthèse quinquennale, Synthèse PPA 2003-2008 actions EM, 31p.
2008 - LPO Loire - Suivi des oiseaux nicheurs de l'Ecopôle et de l'Ecozone du Forez au cours de l'année 2008 (Anatidés, rallidés, grèbes et limicoles).
2009 - LPO Loire - Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante sur l'Ecopôle et l'Ecozone du Forez saison 2008-2009.
2009 - LPO Loire - Suivi des oiseaux nicheurs de l'Ecopôle et de l'Ecozone du Forez au cours de l'année 2009 (Anatidés, rallidés, grèbes et limicoles).

2010 - LPO Loire - Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante sur l'Ecopôle et l'Ecozone du Forez saison 2009-2010.
2010 - LPO Loire - Suivi des oiseaux nicheurs de l'Ecopôle et de l'Ecozone du Forez au cours de l'année 2010 (Anatidés, rallidés, grèbes et limicoles).
2011 - LPO Loire - Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante sur l'Ecopôle et l'Ecozone du Forez saison 2010-2011.
2011 - LPO Loire - Suivi des oiseaux nicheurs de l'Ecopôle et de l'Ecozone du Forez au cours de l'année 2011 (Anatidés, rallidés, grèbes et limicoles).

DOCOB # ZPS n°FR8212002 « Ecozone du Forez » - Janvier 2010

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	70 %
55	Réserve de pêche	1,9 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site fait partie de la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) RA09 "Plaine du Forez".
Environ 10 km de rives sont réserve de chasse du DPF (FR19).
750 mètres de rive sont réserve de pêche du DPF (FR21).

C'est l'un des sites du programme Loire Nature, qui lui-même fait partie du Plan interrégional Loire Grandeur Nature.

Objectifs et principes de gestion :

Afin de maintenir la mosaïque des milieux variés qui constitue la richesse et la spécificité du site, il faut :
1. restaurer et maintenir la dynamique fluviale, facteur de biodiversité très important, mais qui tend à diminuer d'après les indicateurs biologiques (colonisation par les ligneux). Les types d'action à envisager sont:
- le développement des zones d'érosion et d'accumulation sédimentaire,
- le réaménagement des faciès dégradés (fond du lit, berges, ...).
- la reconnexion des annexes hydrauliques.

2. protéger les biotopes alluviaux et connexes et réactiver leurs fonctions naturelles
3. maintenir et accroître la biodiversité du site (maintien des zones ouvertes)
4. préserver la tranquillité du site, facteur important de biodiversité, en canalisant la fréquentation du public et en développant une zone tampon autour de l'Ecozone (chasse interdite sur les terrains FRAPNA et DPF amodié, existence de parcelles soumises à des baux de chasse).

Instruments contractuels, réglementaires et financiers :
- Contractualisation, maîtrise d'usage, voire acquisition foncière par la FRAPNA Loire ou par le Conseil Général ou les communes au titre de la politique des espaces naturels sensibles (ENS) ou du PLGN (Plan Loire Grandeur Nature).
- Contractualisation de la gestion de certains milieux (forêt alluviale, zones agricoles).
- Plan pluriannuel d'actions (PPA) pour une durée de 6 ans : 2003 - 2008.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : FRAPNA Loire

Adresse : Ecopôle du Forez - Villeneuve-le-Port 42110 Chambeon

Courriel : ecopoleduforez@frapna.org - 04 77 27 86 40

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212002
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548908/2010-document-d-objectifs-natura-2000-ecozone-du-forez-zps-fr8212002

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif de la ZPS FR8212002: "Ecozone du Forez" a été validé par le comité de pilotage du 7 juillet 2009.

Le site fait l'objet d'un plan pluriannuel d'actions, qui est mis en #uvre par la FRAPNA Loire.
Ce programme d'actions est le troisième, faisant suite au plan de gestion mis en #uvre entre 1997 et 2001, puis 2003-2008.
Ce plan pluriannuel 2009-2013 rentre dans le cadre :
- du contrat de site du Conseil régional Rhône-Alpes
- du contrat de restauration - entretien Zones Humides de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- de la politique ENS (Espaces naturels sensibles) du Conseil général de la Loire
- du Plan interrégional Loire Grandeur Nature (site Loire Nature).
Il devrait bénéficier du soutien des fonds européens FEDER.

Objectifs et principes de gestion :
La restauration du fonctionnement hydrologique du fleuve Loire et des annexes fluviales, de même que l'entretien des digues, sont des objectifs prioritaires. Le maintien d'un équilibre entre zones

naturelles, agricoles et industrielles nécessite l'animation d'un réseau d'acteurs locaux. Par ailleurs, la connaissance du site et de sa biodiversité ne doit pas s'interrompre.
Afin de maintenir la mosaïque des milieux variés qui constitue la richesse et la spécificité du site, il faut :
1. Améliorer la dynamique fluviale : Restauration / entretien des connexions entre la Loire et ses annexes
2. Préserver les stations remarquables des espèces. Les types d'actions envisagées sont :
- Régulation des niveaux d'eau
- Création / entretien de falaises de sable
- Gestion des prairies en périphérie de plans d'eau par fauche ou pâturage
- Chantiers de faucardage des formations végétales hygrophiles. Dévégétalisation et scarification de bancs alluvionnaires
- Aménagements artificiels en faveur de la nidification des oiseaux
- Restauration / entretien de roselières
3. Préserver la qualité de la ripisylve : Maintien de vieux arbres à cavités et contrôle des espèces invasives
4. Maintenir ou restaurer la continuité écologique : Chantiers de plantation / entretien de haies
5. Améliorer la connaissance : Suivi des espèces d'intérêt communautaire

Instruments contractuels, réglementaires et financiers :
- Contractualisation, maîtrise d'usage, voire acquisition foncière par la FRAPNA Loire ou par le Conseil Général ou les communes au titre de la politique des espaces naturels sensibles (ENS) ou du PLGN (Plan Loire Grandeur Nature).
- Contractualisation de la gestion de certains milieux (forêt alluviale, zones agricoles).
- Plan pluriannuel d'actions (PPA) pour une durée de 5 ans : 2009-2013.